
Genève, le 4 juin 2007

A l'attention du
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
4 rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3

Concerne : **pétition pour la réouverture du pont de la Jonction et du chemin du Bois de la Bâtie**

Monsieur le Président,

En tant que secrétaire du Forum Saint-Jean-Charmillles, je vous transmets la pétition intitulée « **pétition pour la réouverture du pont de la Jonction et du chemin du Bois de la Bâtie** », ainsi qu'une lettre expliquant plus en détail les questions et les demandes des habitants et signataires de la pétition.

En vous remerciant d'avance de donner suite rapidement à une situation bloquée depuis quatre mois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Olowine Rogg
secrétariat/coordination du Forum St-Jean-Charmillles
076 397 45 18 / 022 418 91 50

Annexes : Lettre explicative
Pétition munie de 170 signatures
Copie de la lettre d'un habitant ayant participé au Forum du 22 mai,
adressée au conseil administratif.

Concerne : pétition pour la réouverture du pont de la Jonction et du chemin du Bois de la Bâtie

Rappel des faits (vu par les usagers)

1. Hiver 2007, chute d'un arbre et petit glissement de terrain, 3-4 m de barrière écrasée : le chemin du Bois de la Bâtie et le Pont de la Jonction restent ouverts plusieurs semaines, la barrière n'est pas remplacée (donc : pas de danger ?)
2. Une interdiction de passage du pont et du chemin est posée (chaînes). Après s'être aperçus qu'aucun travail de réparation n'est entrepris, beaucoup de gens se remettent à traverser le pont ...
3. Après quelques semaines, de hautes grilles sont installées à l'entrée du pont du côté de Saint-Jean et à la sortie du chemin, vers le Restaurant de la Tour au Bois de la Bâtie. Passage impossible, et toujours pas de travaux !
4. Après quelques autres semaines, le barrage du pont est supprimé, mais pas celui du chemin (pourquoi ???) Et toujours pas de travaux !

Constatations

Aucun travail de consolidation de la première partie du chemin n'est entrepris après plusieurs mois de fermeture de cet accès au Bois de la Bâtie extrêmement fréquenté, surtout à la belle saison, au mépris de la qualité de vie de la population des deux côtés des Rives du Rhône, voire de beaucoup plus loin. En effet, **quotidiennement**, l'on compte les nombreux sportifs qui traversent ce pont. De plus, un nombre conséquent de personnes travaillant au Pt-Lancy (par exemple P&G) s'y rendent à pied et ne peuvent plus le faire. Et enfin, nous signalons aussi que beaucoup de personnes se rendent au cimetière et aux restaurants du Bois de la Bâtie. Et toujours aucune explication !? *Note du Forum : excepté en date du 4 mai 2007 via la rubrique « j'aimerais savoir ... » de notre site Internet www.forum1203.ch, information qui n'a pour l'instant pas pu être diffusée par d'autres voies - voir en annexe.*

Questions

N'existe-t-il aucun budget d'urgence pour remettre en état, même provisoirement, les conséquences de dégâts naturels qui gênent les déplacements de tout un secteur ? Et cela, même si ces déplacements « ne sont que » piétonniers ?

C'est pour cela que nous vous remettons la pétition ci-jointe demandant l'ouverture de ce passage d'une qualité unique et d'un grand intérêt public liant les deux Rives du Rhône en hauteur, ainsi qu'un aménagement provisoire pendant la durée des travaux de réfection, cela afin de garantir un passage permanent, et cela dans les meilleurs délais.